



LA CULTURE

UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RENTABLE

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec

PRÉSENTÉ PAR
Tourisme Abitibi-Témiscamingue



RÉSUMÉ :

L'industrie touristique constitue un allié important des arts et de la culture. En tant qu'association touristique régionale, Tourisme Abitibi-Témiscamingue voit dans les arts et la culture un outil de développement rentable qu'il s'emploie à concrétiser davantage par le biais de sa démarche CULTURAT. Par une meilleure concertation de l'ensemble des secteurs d'activité gouvernementaux, régionaux et municipaux et par l'intégration d'une dimension culturelle au sein de chacun de ces secteurs, le Québec et ses régions gagneraient une affirmation culturelle plus forte, synonyme d'une identité saine et assumée. L'obligation d'établir des politiques culturelles pour chacun des secteurs, qui prendraient en compte la reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones en plus de soutenir financièrement les initiatives des organismes en lien avec les communautés, permettrait de faire un pas considérable dans l'identification des arts et de la culture comme facteur majeur de développement économique et durable. Le leadership de l'État, des régions et des municipalités en tant que producteurs culturels est primordial et devrait s'accompagner d'une promotion de l'importance de la culture et des arts au même titre que des saines habitudes de vie.



PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Depuis 2012, l'Association touristique régionale (ATR) Tourisme Abitibi-Témiscamingue (TAT) a amorcé une démarche de mobilisation citoyenne et de développement durable, CULTURAT, centrée sur les arts, la culture et l'identité. Elle instaure des pratiques culturelles et initie des partenariats autour de la dimension culturelle. CULTURAT s'inscrit dans les principes de l'Agenda 21 de la culture et regroupe toutes les sphères de la communauté afin de marquer massivement le territoire par les arts et la culture. Elle se base ainsi sur plusieurs de vos huit principes, dont le caractère essentiel de la culture et l'importance d'en assurer l'accès, la participation et la contribution de tous.

CULTURAT est ainsi devenue un outil de renforcement du sentiment d'appartenance et une preuve de la volonté de chacun de faire de la culture un élément-clé permettant d'accroître le développement et la visibilité de la région. De plus, elle contribue à bonifier l'offre culturelle et artistique, à développer culturellement chacune des MRC de façon distinctive tout en brisant l'isolement des petites agglomérations et des communautés algonquines, à accroître la visibilité de la région, ainsi qu'à miser sur le développement culturel afin d'améliorer la qualité de vie.

CULTURAT travaille activement à transformer chaque citoyen en ambassadeur de la région, pour qu'il connaisse et consomme davantage les richesses culturelles du territoire. Elle stimule l'embellissement du territoire et dynamise les collectivités tout en mettant en valeur le patrimoine et l'histoire. En plus de contribuer au maintien de la culture anicinabe et à son enrichissement, elle favorise un rapprochement constant entre les peuples. Elle est donc également en harmonie avec votre principe de reconnaissance de la diversité.

Ainsi, nous sommes fortement interpellés par ce processus de consultation et nous sommes ravis de partager nos réflexions quant à l'avenir et au développement de la culture au Québec et dans les communautés autochtones. Nous répondrons aux questions soulevées dans le cahier de consultation à la lumière de notre travail auprès de chacun des milieux pour faire valoir la dimension culturelle, de nos observations sur le terrain et de nos propres consultations auprès des communautés algonquines.

LES PRINCIPES PROPOSÉS

Les huit grands principes proposés comme fondement pour appuyer le renouvellement de la politique culturelle du Québec nous semblent très pertinents. Ces principes correspondent parfaitement à la proposition de l'agenda 21, qui projette une vision transversale de la culture. Chacun de ces points nous semble essentiel, mais notons que la reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones nous apparaît comme un point incontournable, d'autant plus qu'il a longtemps été mis de côté.



LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les arts et la culture sont des facteurs déterminant pour la qualité de vie des citoyens et, par extension, favorisent grandement la rétention d'une main-d'oeuvre qualifiée, l'économie et l'industrie touristique. Une région où les arts et la culture ne sont pas bien vivants est une région qui se dévitalise. Le premier pas serait donc de rendre obligatoire l'intégration d'une politique culturelle au sein des différents ministères du Québec, des MRC et des municipalités. De plus, il faudrait encourager, à travers celle-ci, une réflexion entourant la reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones.

Pour renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs, nous croyons qu'il faudrait aussi mettre en place des politiques ou des programmes adaptés permettant aux autres secteurs d'activités d'utiliser la culture comme outil de développement rentable.

Nous sommes d'accord pour dire que la culture joue un rôle important dans le développement durable et c'est pourquoi nous croyons qu'il faut assurer la durabilité de la culture. Les contextes d'évolution des différents organismes culturels en régions éloignées sont malheureusement précaires, notamment à cause de leur incapacité financière à accéder à des lieux de création. Contrairement aux artistes résidant dans les grands centres, les artistes vivant dans les régions n'ont pas accès à des subventions pour la création d'ateliers ou de lieux de création. Il faudrait donc s'assurer de cet ajout dans les politiques culturelles et soutenir les villes des régions dans l'établissement de programmes de subvention dédiés aux lieux de création en les incitant à ne pas réduire les critères aux arts visuels, aux métiers d'art et aux arts médiatiques, mais à intégrer également les arts vivants.

DES ALLIÉS DANS CHAQUE RÉGION

Les ATR pourraient sans doute jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel. Pour cela, il faut faciliter le leadership et le financement du tourisme en matière de culture. Puisque les ATR encouragent, mettent en valeur et diffusent la culture tout en étant un véhicule favorisant le développement culturel des territoires (en collaboration, notamment, avec les Conseils de la culture, les conseils de bandes, les municipalités et les MRC), nous estimons que le tourisme est un moteur de développement économique fort au Québec et qu'il est intimement lié à toute la dimension culturelle et identitaire. Il est primordial de reconnaître l'importance des projets structurants générés ou soutenus par l'industrie touristique. Des projets tels que, CULTURAT, Foresta Lumina, le Moulin à images, les festivals et événements artistiques, etc., participent grandement au développement des régions.



FAIRE ACCROÎTRE LA SYNERGIE

Nous pouvons affirmer qu'il y a eu un accroissement important de la synergie et des partenariats depuis le début de la démarche CULTURAT, notamment entre l'administration publique et les autres secteurs d'activités. C'est par une concertation forte, une communication régulière et une sensibilisation des autres secteurs au bénéfice des arts et de la culture que l'Abitibi-Témiscamingue peut se targuer d'être en bonne position en ce sens. C'est par le financement de ressources, autant humaines que matérielles, et de projets de concertation qu'il est possible d'aider le Québec et ses régions à aller de l'avant pour des synergies et des partenariats culturels entre toutes les sphères de la collectivité. Un financement qui, de toute évidence, ne pourrait provenir de l'enveloppe actuellement attribuée à la culture sans nuire à la création artistique et aux besoins des artistes.

Tourisme Abitibi-Témiscamingue, avec la démarche CULTURAT, peut sans doute être un modèle inspirant pour atteindre ces objectifs. Par exemple, l'organisation entretient des partenariats avec les commissions scolaires, les écoles (directions), les chambres de commerce, les entreprises, les municipalités, les MRC, les communautés autochtones, le Conseil de la culture (qui ensuite rejoint le milieu culturel), les médias, les intervenants touristiques ainsi que les citoyennes et les citoyens.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Afin de rendre l'action gouvernementale plus adaptée aux besoins des communautés autochtones, il est primordial de prendre en compte l'ensemble des réalités des milieux pour s'assurer que les critères, les formulaires et l'évaluation des demandes soient en concordance avec leurs besoins et leur identité culturelle. Une analyse holistique des réalités autochtones, comme celle des régions éloignées, nordiques ou ressources, pourrait ainsi permettre de créer des programmes sur mesure, à la fois pour les communautés autochtones et pour la communauté artistique qui possèdent leurs propres caractéristiques et leurs propres forces à mettre de l'avant. Il va de soi que l'affirmation et la valorisation des cultures autochtones vont de pair avec un financement adéquat pour la création et le soutien de programmes éducatifs qui répondent non seulement à leurs besoins, mais collent à leur identité culturelle.

De plus, il faudrait mettre sur pied des programmes d'aide financière qui permettraient aux organismes non autochtones de créer des projets de valorisation et de développement des arts et de la culture autochtones en collaboration avec les communautés.



POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ

De plus, le financement à la création de plates-formes Web destinée à la commercialisation et la visibilité de l'offre culturelle et artistique existante est indispensable et devrait être ajouté et non pris à même les sommes destinées à la création et à la diffusion numérique. Des sites WEB comme celui de CULTURAT, par exemple, facilitent les maillages entre le milieu culturel et les autres secteurs, ce qui permet à la fois une meilleure visibilité des artistes et encourage les nouvelles associations.

De plus, il faut souligner le fait que les Autochtones sont pratiquement absents du Web. Il serait adéquat de dédier un programme de financement pour les rendre plus visibles, permettant ainsi la reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones. Notons aussi qu'il est nécessaire et primordial d'améliorer la connexion Internet et large bande partout dans le Québec pour être connecté sur le monde. De grandes parties de notre région possèdent un réseau déficient qui désavantage fortement sur le plan de la compétition Web.

DONNER UNE VISIBILITÉ URBAINE ET TERRITORIALE AUX ARTS VISUELS

Des mesures incitatives devraient être mises en place afin d'intégrer davantage de projets culturels dans les travaux d'urbanisme, d'aménagement du territoire ou encore du rehaussement de la qualité architecturale, notamment un financement pour l'intégration d'oeuvres d'art. Le modèle du 1% pourrait être revu et appliqué d'une autre façon pour les organisations et entreprises ou encore, des incitatifs financiers pourraient être octroyés.

Le travail effectué avec la démarche CULTURAT par l'accompagnement de projet individuel a permis la mise en place d'oeuvres extérieures dans plus d'une trentaine d'entreprises. Une telle stratégie devrait être mise en place à plus grande échelle afin de marquer le territoire par les arts et la culture, en assurant un accompagnement adéquat et en facilitant les rapprochements entre les artistes et les entrepreneurs.

La ville de Barcelone devrait servir d'exemple puisque sa politique culturelle inscrit la culture au coeur même de la construction de la ville et considère que la municipalité doit se charger de l'impulsion et de la mise en oeuvre des projets culturels. Le leadership de la mairie y est considéré comme primordial et depuis l'application de cette politique, les partenariats et la participation du secteur privé sont de plus en plus assurés. Barcelone consacre en moyenne 7 % de son budget à la culture, soit quelque 130 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 50-60 millions d'euros du secteur privé pour la mise en oeuvre de projets spéciaux, forums ou années thématiques.



UN MEILLEUR MAILLAGE ENTRE LES ÉCOLES ET LE MILIEU CULTUREL

Le programme Culture à l'école est en soit une bonne initiative pour favoriser l'éducation artistique et culturelle, mais il doit être revu afin d'être plus inclusif et plus facile d'accès à la fois pour les artistes et le milieu éducatif. Les procédures pour appliquer au programme et pour en utiliser les services sont complexes. Plusieurs outils existent déjà pour mettre en valeur l'offre artistique et culturelle destinée au milieu scolaire, mais il n'y a actuellement aucun maillage entre ces outils et la plateforme gouvernementale. En effet, plusieurs régions du Québec ont des répertoires Web incluant les offres disponibles pour le milieu scolaire, mais non inscrit au « Répertoire des ressources culture-éducation », alors que ceux qui y sont inscrits se retrouvent sur le site du MCC. Il est nécessaire d'assurer la complémentarité des outils existants et d'en faire la promotion. Le MCC devrait être facilitateur, alors que les organisations sur le terrain devraient assurer la promotion, l'organisation et la diffusion de ces informations. Nous aurions tout avantage à regrouper l'information et à se mettre à la place des usagers afin de s'assurer de l'efficacité des systèmes de recherche et d'application à ce programme.

De plus, l'offre autochtone est encore une fois, absente de ce programme puisqu'il n'existe pratiquement aucun organisme culturel autochtone en région. Les conseils de bande devraient être reconnus à ce titre afin de permettre les sorties culturelles en leur lieu.

UNE MEILLEURE PROMOTION DE LA CULTURE

Inscrire les arts et la culture comme faisant partie des saines habitudes de vie au même titre que le sport est une nécessité. Les arts contribuent à l'intégration sociale, au maintien d'une bonne santé mentale, à l'estime de soi et à la confiance. De multiples initiatives de médiations culturelles ont démontrées leur efficacité. La culture, quant à elle, initie une communauté forte, enracinée et ayant un fort attachement envers son territoire. Les jeunes, mais aussi toute la population du Québec, doivent connaître davantage leurs richesses culturelles, leur histoire, leur patrimoine et considérer aussi la culture, l'histoire et le patrimoine des communautés autochtones comme en faisant partie intégrante. Chaque citoyen devrait mieux connaître les artistes et organismes autant de sa région que du Québec. Les programmes éducatifs devraient être revus en ce sens afin de permettre aux jeunes de mieux se connaître, de définir une identité forte puisqu'ils sont les adultes de demain. Par l'enseignement, il est possible aussi de leur apprendre à préserver le patrimoine québécois. Plus la culture sera valorisée à travers les différents secteurs d'activités et à travers les différentes campagnes promotionnelles, plus les gens seront en mesure de la connaître, de définir leur identité, d'en être fier et éventuellement, de consommer les richesses d'ici!



STIMULER L’AFFIRMATION AUTOCHTONE ET LA PROFESSIONNALISATION DE LEURS ARTISTES

Afin d’être cohérent avec le rapport de vérité et de réconciliation, les recommandations de l’ONU et les différentes promesses électorales, le gouvernement du Québec doit mettre le développement culturel autochtone au cœur de la politique culturelle du Québec et s’assurer qu’il soit présent à l’intérieur de tous les programmes gouvernementaux. Des investissements massifs doivent avoir lieu à court terme afin de stimuler l’affirmation et la reconstruction qui s’éveille tranquillement à travers les différentes nations. La culture sera la voix pour amorcer un dialogue et éveiller les partenariats. Déjà, à travers vos démarches de consultation vous avez témoigné votre intérêt à changer historiquement les choses. Les attentes sont grandes et nombreuses. Il sera important de poursuivre en ce sens tout en vous adaptant à leur contexte (approche, fonctionnement, culture, réalités sociales, etc.)

La revitalisation des langues autochtones fait l’unanimité au sein des communautés. Selon nous, le gouvernement est tenu d’agir en tant que facilitateur, notamment en encourageant les municipalités voisines des communautés autochtones à afficher certaines signalisations en langue ancestrale. Ainsi, les panneaux routiers pourraient être bilingues, ce qui indiquerait par la même occasion que nous sommes en territoire ancestral et donnerait une reconnaissance à leur présence en plus de valoriser la langue. Le MCC pourrait également obliger chaque projet subventionné portant sur la langue à contenir dans son plan d’action une diffusion au sein des communautés qui partagent la même famille linguistique et ceci, afin de multiplier les impacts de chacun des projets tout en évitant une multiplication inutile qui ne ferait que retarder la connaissance et compliquer davantage l’adoption d’une orthographe commune. Un investissement majeur dans ce secteur est nécessaire tant au niveau des ressources humaines destinées à la réappropriation des langues qu’au niveau des projets comme tels.

Les partenariats artistiques entre Autochtones et Allochtones sont très bénéfiques. L’un ouvre au contemporain, à l’écriture, aux réseaux de contacts; l’autre, à la nature, à l’humain, aux légendes secrètes et à l’ouverture sur un autre monde. Ces partenariats sont enrichissants de part et d’autres et permettent un rapprochement entre les peuples. Toutefois, ils ne permettent pas d’assurer une pérennité du côté autochtone puisqu’ils n’apportent que des structures organisationnelles provisoires, qui ne suffisent pas à l’autonomisation et à la professionnalisation des artistes autochtones. Il serait primordial de stimuler et de soutenir la création d’organismes culturels autochtones afin d’accompagner les artistes sur le chemin de la professionnalisation. Plusieurs obstacles empêchent actuellement les artistes autochtones d’accéder au statut professionnel, dont l’incompréhension des critères et des objectifs des demandes de subventions, les acquis insuffisants en écriture, leur imperméabilité au concept d’artiste professionnel, etc. Un organisme culturel autochtone permettra également l’accès à plusieurs subventions auxquelles les conseils de bande ne sont pas éligibles, d’autant plus qu’ils sont souvent trop débordés pour développer ce secteur.



D'un autre côté, la professionnalisation des artistes autochtones serait favorisée s'ils avaient accès à des créations professionnelles. Les communautés ne possèdent pas, pour la plupart, d'infrastructures leur permettant d'être en contact avec des productions professionnelles. Les salles de spectacles des villes voisines quant à elles diffusent rarement du contenu autochtone et leur programmation n'est pas distribuée dans les communautés. Peut-être faudrait-il imposer que chaque salle subventionnée intègre dans sa programmation régulière un spectacle abordant la culture autochtone? Cela stimulerait les créateurs autochtones, sensibiliserait les spectateurs allochtones et inciterait l'ensemble des membres des communautés à consommer la culture ainsi qu'à l'intégrer dans ses habitudes de vie.

UNE REPRÉSENTATION SOUTENUE À L'INTERNATIONAL

Nous croyons qu'il est important d'assurer et de poursuivre la présence du Québec à l'UNESCO. C'est la seule province qui y est représentée et il s'agit d'un acquis considérable pour le Québec. Cette représentation permet une veille, une vigie des intérêts du Québec et permet, par le fait même, de faire rayonner et d'aider le réseautage stratégique de certains projets du Québec à l'international. L'exportation du fait identitaire du Québec, devrait se réfléchir et se travailler en collaboration entre le tourisme et la culture, puisque ces deux secteurs sont complémentaires.

UN FINANCEMENT ADÉQUAT

L'intégration de préoccupations culturelles dans l'ensemble des programmes gouvernementaux et la création de partenariats axés sur la culture dans l'ensemble des sphères de la collectivité ne peuvent être que le résultat d'une affirmation culturelle forte et assumée, à laquelle est joint un financement adéquat. Choisir de considérer la culture et les arts comme un facteur majeur de développement durable et rentable de l'État, des régions et des municipalités signifie également de tenir compte de sa valeur sur le plan de l'économie. L'industrie du tourisme soutient et de développe la culture, mais l'inverse est également vrai. Un meilleur financement des arts et de la culture ne peut qu'être une plus-value sur le plan touristique.

PRÉSENTÉ PAR

Tourisme Abitibi-Témiscamingue

CRÉDITS PHOTOS, OEUVRES ET ARTISTES

Page couverture : photo de Christian Leduc, oeuvre intitulée El'nvolee par Paul Salois à Hôpital Hôtel-Dieu d'Amos;

Page 1 : photo de Christian Leduc;

Page 2 : photo de Dominic Leclerc, oeuvre sans titre par Frank Polson à Latulippe;

Page 3 : photo de Hugo Lacroix, oeuvre intitulée Fontaine lumineuse par Paul Salois à La Corne;

Page 4 : photo de Hugo Lacroix, oeuvre intitulée The first contact par Jacques Baril et Karl Chevrier au Centre d'exposition de Rouyn-Noranda, dans le cadre de Dialogue 2;

Page 5 : photo de Christian Leduc, oeuvre de Jeffrey Papatie, dans le cadre de Dialogue, à l'Écart, lieu d'art actuel;

Page 6 : photo de Mathieu Dupuis, oeuvre intitulée Cougar par Karl Chevrier à Timiskaming First Nation;

Page 7 : photo de Mathieu Dupuis, artiste à l'oeuvre, Karl Chevrier;

Page 8 : photo de Mathieu Dupuis, oeuvre de Monsieur plume au Cuirs Exclusifs, Rouyn-Noranda.